Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/11/2026

N/Réf. :	**UCL20470_767_PU**	**UCCLE. Avenue Vanderaey, 159A**
Gest. :	**MB**	**(= partiellement en zone de protection de la Maison Sèthe)**
V/Réf. :	**//**	**PERMIS D'URBANISME : rénover et transformer une maison unifamiliale mitoyenne (réaménager le rez-de-chaussée à rue et étendre la terrasse et le 1er étage en façade arrière (au niveau du rez-de-jardin)), transformer et relever le versant arrière sous combles de la toiture principale inclinée, remplacer les menuiseries extérieures avant et arrière, isoler thermiquement la façade arrière et restituer les aménagements paysagers de la zone de recul conformément à la situation de droit initiale (de 1959)**
Corr:	**Valerie Picalausa**	**Demande de la Commune du 21/10/2026**
NOVA :	**16/PU/2035714**	

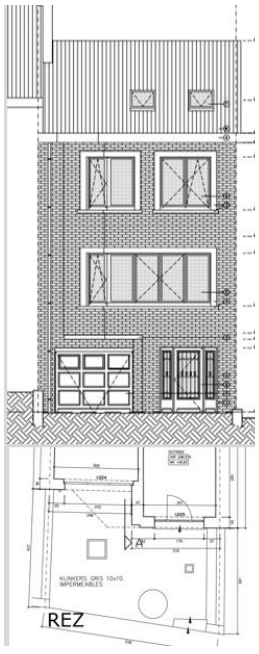
Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21/10/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/11/2026, concernant la demande sous rubrique.



Elévation à rue et plan de la zone de recul. Situation d'origine de 1959



Elévation à rue et plan de la zone de recul. Situation de fait



Elévation à rue et plan de la zone de recul. Situation projetée

Extraits du dossier de demande.



Photo de l'immeuble.
©Google Street View

La CRMS a déjà été consultée sur un précédent projet de transformation de cette maison en 2024 (UCL20470_734_PU_Vanderaey_159A.pdf). Dans cet avis, elle recommandait de maintenir les portes d'entrée et de garage, ce qui a été favorablement accueilli.

Concernant la nouvelle demande, le réaménagement et la végétalisation de la zone de recul, inspirés de la situation d'origine de 1959, constituent une belle amélioration. En ce qui concerne le remplacement des châssis de la façade avant, la CRMS demande de reprendre les divisions des châssis d'origine pour maintenir la cohérence de la façade.

Les autres transformations projetées, situées en façade arrière, n'auront pas d'incidence négative sur les perspectives vers et depuis les villas classées proches.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

B. MORITZ
Vice-Président

c.c.: csmets@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; info.urbanisme@uccle.brussel ; avis.advies@uccle.brussels